

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 25 septembre 2017**  
**PROCES-VERBAL**

**CONVOCATION :**

Le 19 septembre 2017, le Conseil Municipal a été convoqué en session ordinaire pour le 25 septembre 2017 à 19 heures 30.

**ORDRE DU JOUR :**

MARCHES PUBLICS	<i>Travaux du groupe scolaire : autorisation de signer un marché de services</i>
FINANCES	<i>Travaux RD 86 : demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes</i>
	<i>Centre socio-culturel : demande de subvention exceptionnelle</i>

---

**SEANCE :**

Le **vingt-cinq septembre deux mille dix-sept**, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Alain MARTIN, Maire.

**Etaient présents :**

Alain MARTIN - Christophe VIGNAL - Marie France MULLER - Gilbert MOULIN - Dominique GERARD - Marielle DURAND - Raymond PINCHENON - Gérard AMBERT - Patrick HAOND - Marie Pierre FAURE - Bruno ALLIONE - Mylène DEBOUVIER - Valérie DUPRE - Pascal RUEL - Cécile FAURE - Jean Marc FEOUGIER - Lionel PAILLOT - Florence VICTOR - Guillaume SARTRE - Amélie PERRIN - Aline VOURIOT

**Etaient excusés et avaient donné procuration :**

Myriam SALHI à Valérie DUPRE - Julie OUGIER à Lionel PAILLOT

**Secrétaire de séance :**

Dominique GERARD

***Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30.***

**1/ Le procès-verbal du dernier conseil municipal du 10 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité**

**2/ Mr le Maire procède au compte-rendu des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vertu de la délibération du 14 avril 2014**

Date	Décision n°	Objet	Tiers	DEPENSES	RECETTES
07/07/17	DEC2017/082	Avenant n° 1 – rénovation des services techniques	ASE	1 469.05 € HT	
07/07/17	DEC2017/083	Renouvellement licence OPEN BEE pour 5 ans	PRINT 07	1 250.00 € HT	
13/07/17	DEC2017/084	Concession 30 ans	Nicole LANTHEAUME		440.00 €
13/07/17	DEC2017/085	Case de colombarium	Tristan CONSTANTIN		250.00 €
13/07/17	DEC2017/086	Commande d'un PC portable + pack OFFICE éducation pour classe ULIS	INFOROUTES DE L'ARDECHE	475.60 € HT	
17/07/17	DEC2017/087	Fourniture et installation d'un vidéoprojecteur + écran pour classe ULIS	U CULTURE	1 138.33 € HT	
04/08/17	DEC2017/088	Commande de peinture basse consommation pour les stades	XPROSPORT	1 477.00 € HT	
08/08/17	DEC2017/089	Fleurissement automnal	VERVER EXPORT	825.00 € HT	
09/08/17	DEC2017/090	Commande de sapins de NOEL	Hubert VACHER	1 142.00 € HT	
09/08/17	DEC2017/091	Alimentation électrique de la cabane des chasseurs	RAMPA ENERGIES	2 730.00 € HT	
11/09/17	DEC2017/092	Commande d'une table de réunion + 10 chaises pour école maternelle	MANUTAN COLLECTIVITES	919.39 € HT	
12/09/17	DEC2017/093	Commande d'une armoire réfrigérée pour restaurant scolaire	HENRI JULIEN	1 318.00 € HT	
21/09/17	DEC2017/094	Concession 30 ans	Chantal GACON		440.00 €
21/09/17	DEC2017/095	Concession 15 ans	Jacqueline PAYRE		220.00 €

### 3/ Mr le Maire présente les dossiers inscrits à l'ordre du jour :

#### MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE - Autorisation de signature -

11/MARCHES PUBLICS

Mr le Maire rappelle que le Conseil Municipal, par délibération du 16 janvier 2017, a validé le projet de travaux au groupe scolaire municipal.

Ce projet prévoit des travaux importants et nécessaires au fonctionnement du groupe scolaire :

- Isolation phonique du restaurant.
- Remplacement du mobilier du restaurant.
- Remplacement de menuiseries

Le montant total prévisionnel de cette opération s'élevait à 138 491€ HT.

Mr le Maire rappelle également que ce marché a été lancé, conformément au Code des Marchés Publics et au règlement interne des achats à procédure adaptée communal, selon la procédure adaptée et non selon une procédure formalisée.

Mr le Maire indique qu'un avis d'appel public à la concurrence a été déposé le 10 juillet 2017 dans un journal d'annonces légales (Dauphiné Libéré), le site internet de la commune ainsi que le site dématérialisé « achatpublic.com ».

La date limite de réception des offres a été fixée au 8 septembre 2017 à 16h00.

14 offres ont été reçues pour 4 lots proposés.

Après analyse technique des offres, le bureau municipal du 19 septembre dernier propose de retenir les offres suivantes :

### **LOT 1/ ISOLATION PHONIQUE RESTAURANT SCOLAIRE**

TENDANCE ACCOUSTIQUE pour l'offre avec variante à 28 495.80€ HT

### **LOT 2/ REPRISE MACONNERIE RESTAURANT SCOLAIRE**

FT CONSTRUCTION pour l'offre avec prestation supplémentaire

Base :	3 210 € HT
Option :	400 € HT
Total :	3 610 € HT

### **LOT 3/ MENUISERIES EXTERIEURES**

ENTREPRISE CHAZALON pour l'offre avec toutes les prestations supplémentaires

Base :	26 140 € HT
Option 1 :	3 465 € HT
Option 2 :	6 290 € HT
Option 3 :	2 400€ HT
Option 4 :	2 890 € HT
Option 5 :	4 791 € HT

Total :	45 976 € HT
---------	-------------

### **LOT 4/ MOBILIER RESTAURANT SCOLAIRE**

SUD BUREAU pour l'offre de base à 13 052.50 € HT

Le montant total du marché s'élève à 91 134.30 € HT

Mr le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (23 pour, 0 contre, 0 abstention) :**

- **Autorise** Mr le Maire à signer le marché de travaux, ainsi que toutes les pièces afférentes, aux conditions précitées.

- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

## TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 86 - Demande de subventions à la Région -

75/subventions

Mr le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Département de l'Ardèche souhaite réaliser des travaux de réfection de chaussée sur la Route Départementale 86, du pont de l'Ouvèze jusqu'à Baix.

Dans le cadre de ces travaux, une convention a été validée, par délibération du 16 janvier dernier, avec le Syndicat Départemental d'Aménagement de l'Ardèche (SDEA) pour une mission d'assistance et de maîtrise d'œuvre portant sur l'élaboration de l'avant-projet de cette opération.

La mission confiée est une assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, incluant la maîtrise d'œuvre de l'opération selon les phases définies par la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique.

Mr Le Maire présente un premier avant-projet d'aménagement pour un montant de 970 500 € HT dont 818 358 € HT de travaux.

Mr le Maire précise que ce projet pourrait bénéficier d'aides de la Région Auvergne Rhône Alpes, et qu'il convient de délibérer afin de déposer des dossiers de demande de subvention.

Mr le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce dossier.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (23 pour, 0 contre, 0 abstention) :**

- **Confirme** la réalisation des travaux d'aménagement de la Route Départementale 86, dont les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget communal,
- **Mandate** Mr le Maire pour constituer les dossiers de demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes afin de bénéficier d'aides.

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Centre Socio-culturel

75/subventions

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle transmise par l'association du Centre Socio-culturel Josy et Jean-Marc DOREL afin d'aider au financement d'ateliers pédagogiques dans le cadre de la fête de la science.

Pour cette édition 2017, le centre proposera des ateliers à l'attention de toutes les écoles de la commune avec, pour la première fois, les classes de maternelle.

Une exposition sera également proposée au public dans les locaux du centre.

Considérant l'intérêt de ce projet, Mr le Maire propose d'accorder une aide de 1 500 euros.

Mr le Maire invite le Conseil Municipal à approuver cette subvention exceptionnelle.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (23 pour, 0 contre, 0 abstention) :**

- **Approuve** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 euros au bénéfice du Centre Socio-culturel Josy et Jean-Marc DOREL, pour la participation à la fête de la science 2017.

- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.***